



# REFERENTIEL DE COMPETENCES

## Soins Longue Durée

### Fonction : Assistant socio-éducatif

#### Table des matières

|                                                                          |   |
|--------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. Formation de base .....                                               | 1 |
| 2. Compétences .....                                                     | 2 |
| Compétence n°1 : Accompagnement dans la vie quotidienne .....            | 2 |
| Compétence n°2 : Accompagnement psycho-social .....                      | 3 |
| Compétence n°3 : Soins d'hygiène et de base .....                        | 3 |
| Compétence n°4 : Activité d'économie domestique .....                    | 3 |
| Compétence n°5 : Actes médico-délégués .....                             | 4 |
| Compétence n°6 : Documentation et collaboration interdisciplinaire ..... | 4 |
| Compétence n°7 : Compétences sociales .....                              | 5 |
| Compétence n°8 : Prévention et environnement sécurisé .....              | 5 |
| Compétence n°09 : Amélioration continue .....                            | 6 |
| Compétence n°10 : Être apprenant et formateur .....                      | 6 |
| 3. Validation du référentiel : .....                                     | 6 |

#### 1. Formation de base



## 2. Compétences

Toutes les activités essentielles, les compétences sont énoncées par degré ou marche à atteindre de manière successive.

### Compétence n°1 : Accompagnement dans la vie quotidienne

#### Prérequis :

- Niveau de français B2
- Savoir utiliser une tablette et le logiciel de soins
- Sensibilisation aux soins palliatifs et au suicide assisté

#### Accompagner la personne dans la vie quotidienne en :

- Étant à l'écoute des besoins notamment à l'admission et en veillant au bon déroulement de l'accueil
- Participant activement à la compréhension et à la réalisation de son histoire de vie (ressources, habitudes), de sa personnalité liée à son projet de vie
- Évaluant et en définissant les objectifs d'accompagnement et/ou de soins
- Réévaluant et en réadaptant les objectifs d'accompagnement et/ou de soins
- Collaborant avec les proches et les représentants légaux ou de référence et les partenaires médico-sociaux
- Créant un environnement favorisant l'autonomie, l'utilité de la personne, le maintien des AVQ et l'orientation spatio-temporelle
- S'informant sur les offres culturelles de la région dans le but de proposer des activités liées à l'interculturalité, l'inclusion et à la relation entre générations
- Planifiant des prestations d'accompagnement collectives et/ou individuelles en impliquant les personnes accompagnées et d'autres ressources (partenaires)
- S'adaptant à la situation clinique du moment
- Respectant et comprenant les besoins d'hypostimulation en sachant quand stimuler la personne et quand accepter un refus dans le respect de la personne
- Favorisant les contacts sociaux au sein et en dehors de l'établissement
- Évaluant les capacités de la personne accompagnée face aux activités proposées
- Informant les proches sur les conditions de prise en charge globale si besoin
- Soutenant la personne et les proches dans le processus de deuil (dans toutes ses variétés)
- Gérant l'accueil et le retour à domicile dans le contexte spécifique des foyers de jour
- Accompagnant la prise des repas et la prise des boissons
- En étant à l'écoute si besoin des besoins d'affectivité et de sexualité



## Compétence n°2 : Accompagnement psycho-social

### Prérequis :

- Sensibilisation à la psychogériatrie
- Connaître les différents types de troubles et des types d'approche

### Adapter l'accompagnement selon les troubles neurocognitifs de la personne accompagnée en :

- Reconnaisant les capacités et les ressources de la personne accompagnée
- Adoptant une communication verbale basée sur les émotions (joie, angoisse, colère, tristesse, liées au processus de deuil) et sur l'ici et maintenant (ton de voix calme, en simplifiant les messages, par les souvenirs autobiographiques, encourageant et en laissant le temps)
- Adaptant la communication à la situation (adaptant le visuel par exemple) et vérifiant la compréhension des messages
- Adaptant sa communication non-verbale par le contact visuel, la gestuelle et le toucher, en se tenant en face et à la même hauteur
- Adaptant les activités, l'environnement (géographique, population, etc...)
- Sachant poser les limites en se référant au cadre posé,
- Ayant une observation ciblée sur les sources d'agitation et tout signe d'inconfort
- Proposant des soins non médicamenteux

## Compétence n°3 : Soins d'hygiène et de base

### Prérequis :

- Savoir rechercher le site internet PCI Prévention et contrôle d'infection
- Avoir suivi les modules d'E-learning sur le site PCI (Prévention et contrôle d'infection)
- Savoir se référer au dossier du patient et aux consignes déléguées
- Respecter les directives en lien avec la tenue vestimentaire

### Réaliser les soins d'hygiène et de base selon l'organisation de l'institution en :

- S'appuyant sur le dossier de soins et d'accompagnement
- Prenant connaissance des actions et des observations attendues
- Observant le patient de manière globale tout en faisant un point d'attention particulier aux soins d'hygiène bucco-dentaire, à l'état cutané et aux troubles cognitifs et physiques
- Veillant à l'estime de soi de la personne accompagnée

## Compétence n°4 : Activité d'économie domestique

### Prérequis :

- Connaître l'utilisation des différents produits ménagers utilisés dans l'institution

### Réaliser des tâches domestiques selon l'organisation de l'institution en :

- Participant à l'aménagement des locaux de manière ergonomique et fonctionnel



- Désinfectants les surfaces
- Rangeant les espaces après les activités
- Faisant des courses avec la personne accompagnée
- Participant activement au maintien du développement durable de l'institution

## Compétence n°5 : Actes médico-délégués

### Prérequis :

- Savoir se référer au document ressources soins techniques (GUTS : [G.U.T.S. : GROUPE D'UNIFICATION DES TECHNIQUES DE SOINS > GUTS](#), protocoles internes...)
- Connaître [221213-recommandations-actes-medtech-ASE-PEA-PEH-f.pdf](#)

### Réaliser sur délégation des actes médico-délégués auprès des personnes accompagnées selon l'organisation de l'institution en :

- Appliquant les mesures d'hygiène (précautions standard et mesures additionnelles au besoin)
- S'appuyant sur le dossier de soins et d'accompagnement :
- Prenant connaissance des actions, des observations attendues
- Contactant le CMS et/ou l'infirmière en cas de doute, voire le réseau médical en cas de modification de l'état de santé du patient, de plainte du patient ou d'un proche
- Respectant le double contrôle dans la gestion et l'administration des médicaments selon l'organisation de l'institution

## Compétence n°6 : Documentation et collaboration interdisciplinaire

### Assurer le suivi de la personne accompagnée dans le cadre d'un projet de soin et d'accompagnement social en :

- Recherchant les informations utiles à l'accompagnement de la personne
- Transcrivant les observations spécifiques : changement de comportement, plaintes de tout ordre, suivi des problèmes, changement d'attitude, les demandes qui n'ont pas été évaluées, les prestations qui n'ont pas pu être réalisées, les retours positifs suite à une activité ou un soin, ...
- Interpellant la personne référente si problème de santé
- Collaborant avec la personne accompagnée et les réseaux professionnels et privés pour planifier les activités en concertation
- En nommant et en transmettant à qui de droit les points de désaccord s'il y en a
- Participant à un climat de travail agréable avec ses collègues et ses supérieurs en communiquant au sein de l'équipe en cas de tensions
- Etant capable de remettre en question sa posture et sa pratique tout en échangeant selon les principes de la communication non violente.



## Compétence n°7 : Compétences sociales

### Prérequis :

- Connaître la Charte de l'institution
- Connaître le droit de la personne adulte
- Être informé des différentes fonctions travaillant dans l'institution

Agir dans sa pratique afin de faciliter la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité ainsi qu'à favoriser son autonomie et son auto-détermination, en :

- Respectant la charte institutionnelle, le secret professionnel et le devoir de discrétion
- Respectant le droit des personnes et leur libre arbitre
- Etablissant une relation de confiance et de partenariat avec les personnes accompagnées et le réseau
- Effectuant une écoute active
- Verbalisant les actes réalisés auprès de la personne accompagnée
- Adaptant une communication empathique, bienveillante, non-jugeante
- Vouvoyant les personnes accompagnées (selon culture institutionnelle) et en ne les infantilisant pas
- Gardant une posture professionnelle lors d'une conversation qui engage d'autres collègues et/ou d'autres personnes accompagnées
- Maintenant son autonomie et son appartenance
- Faisant face aux situations difficiles (stress, conflits...) par une attitude professionnelle (positive et constructive), voire en sollicitant un tiers modérateur
- Véhiculant une image positive de notre métier

## Compétence n°8 : Prévention et environnement sécurisé

### Prérequis :

- Connaître les procédures internes (chute d'une personne accompagnée, absence de la personne accompagnée à domicile ou fugue, urgence santé, décès y compris si suspicion de mort suspecte)
- Connaître l'ordonnance sur les MLLM
- Connaître les consignes d'urgence (incendie, tremblement de terre...)

Assurer un environnement sécurisé et adapté à la situation en :

- Connaissant les moyens auxiliaires utilisés par la personne et en vérifiant s'il les utilise (montre d'alarme, rollator, etc...) de manière sécuritaire
- Sollicitant un infirmier, l'ergothérapeute et/ ou le physiothérapeute en cas de doute ou problème de mobilité
- Prévenant l'équipe (ou le proche aidant si foyer de jour) si la personne accompagnée présente des changements de comportement de santé physique ou mentale
- Utilisant des techniques ergonomiques et le matériel auxiliaire adapté pour sa propre sécurité et celle de la personne accompagnée



- Respectant les consignes de mesures limitant la liberté de mouvement décrites dans le dossier
- Respectant les consignes déléguées concernant les complications liées à l'immobilité (escarres)
- Reconnaisant dans sa manière d'être les premiers signes d'un risque de maltraitance
- Signalant tout indice de maltraitance et tout comportement d'agressivité
- Respectant les consignes institutionnelles si urgence vitale et en tenant compte des directives anticipées de la personne accompagnée
- Quittant le lieu en cas d'agression quelconque (physique, sexuelle...) et en informant directement l'institution, en osant en parler
- Respectant les procédures en cas de chute, en cas de fugue et en cas de décès, y compris décès non naturel

## Compétence n°09 : Amélioration continue

Participer activement à l'amélioration continue en :

- Agissant selon les procédures institutionnelles
- Proposant des actions améliorant la qualité des prestations et l'organisation (ex : nouvelles technologies)
- Proposant des actions évitant les erreurs professionnelles
- Signalant les erreurs professionnelles
- Documentant les plaintes des personnes accompagnées, des proches et des partenaires en les adressant à qui de droit pour suivi et réponse
- Effectuant sous délégation des sondages de satisfactions auprès des personnes accompagnées et de leur réseau

## Compétence n°10 : Être apprenant et formateur

Développer les compétences par des interventions d'encadrement en :

- Accompagnant des stagiaires et apprentis
- Contribuant à l'accompagnement et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- S'auto-évaluant régulièrement et en acceptant les hétéroévaluations (formatives et/ou sommatives)
- Proposant des formations ou autres modalités de développement des compétences

## **3. Validation du référentiel :**

Document validé par Viva Anima le : 27.05.25